

32, place Saint George 75009 PARIS

Certification Expert Conseil en Gestion de Patrimoine (ECGP) Analyse des besoins de formation Promotion EC6

Objectif:

- 1. Analyse des besoins de formation des apprenants
- 2. Proposition d'adaptation du programme de formation

1 Analyse des besoins de formation

1.1 Analyse des questionnaires de personnalisation :

Questionnaire de personnalisation	En % des apprenants
Technique patrimoniale	100%
Obligation législative ou règlementaire	80%
Technique financière	100%
Jurisprudence	55%
Technique relation client	70%
Faits d'actualité	55%
Doctrine administrative ou fiscale	60%

Sur l'ensemble du panel étudié

100 % des apprenants souhaitent approfondir leurs connaissances en *Technique Patrimoniale* et *Technique financière*

55 % des apprenants souhaitent approfondir la *jurisprudence* et

73 % Souhaitent se perfectionner en *doctrine administrative ou fiscale* et *technique relation client*

1.2 Analyse des besoins de formation :

Questionnaire évaluation des besoins	
Selon vous, quels sont les thèmes qui répondent le mieux à vos besoins	Approche patrimoniale globale au centre des interêts des clients
	Approche juridique et fiscale du conseil
	Fiscalité / Transmission / Retraite / Analyse situation patrimoniale avec recommandations
	Audit et Stratégie d'investissement patrimoniaux / Audit fiscal
	Dimension économique et financières de la gestion de patrimoine
	Entretiens clients
Quels "savoirs" (connaissances)	Assurances Vie / Placements (PER,PEA) / Allocation d'actifs
	Juridique / Réglementation / Donation / Immobilier
	Droit de la famille / Finance
	Législation de défiscalisation
	Gestion patrimoniale sous tous ses aspects
Quels "Savoir faire" (compétences techniques)	Bilan patrimonial
	Techniques patrimoniales / Techniques de conseil
	Création d'un portefeuille d'actifs
	Ecoute des besoins clients pour une approche globale
	Analyse dossier client / Diagnostic client
	Approche professionnelle et éthique vis-à-vis des clients
	Ecoute
	Compétences relationnelles / Compétences managériales
	Gestion des équipes / Encadrement

L'ensemble des thèmes évoqués par les candidats sont intégrés dans le programme de formation, à l'exception de certains sujets demandés dans la rubrique « Savoir Être »

- Ecoute client
- Développer les aptitudes relationnelles et managériales
- Gestion des équipes et encadrement

2. Proposition d'adaptation du programme de formation

Les sujets d'approfondissements demandés par les apprenants sont totalement intégrés dans le programme de formation à l'exception des compétences relationnelles et d'écoute.

Ces sujets ne figurent pas dans le référentiel de compétence du titre (fiche RNCP36074). De ce fait il n'y a pas lieu de modifier le programme de formation. Il est cependant proposé d'informer les formateurs de la demande de traitement des dits sujets afin qu'ils les intègrent dans leurs enseignements.

Paris, le 13/12/2022

Jean Paul MARTIN